

# Méthodologie générale d'organisation d'une manifestation compétitive agréée FF Tri

## Créer un cahier des charges de conception de la manifestation

Le "Cahier des Charges de Conception" est la transcription sur papier du contenu de la future manifestation. A ce stade, 3 aspects sont prioritairement à envisager. Le(s) type(s) d'épreuve(s) organisée(s), les parcours et le(s) organisation(s) connexe(s).

### **1 - le(s) type(s) d'épreuve(s) organisée(s)**

Il faut bien définir dès le départ de la réflexion le ou les types de discipline contenus dans la manifestation et pour chacun d'eux, le ou les types de pratique et le ou les types de formule d'épreuve. Cette définition du contenu de la manifestation conditionnera toute la conception de celle-ci, en sachant qu'il y a tout intérêt à ce qu'elle comporte plusieurs types d'épreuves :

- *d'une part pour élargir le plus possible les populations d'athlètes concernées donc optimiser la participation,*
- *d'autre part pour des raisons budgétaires. Un aperçu du budget prévisionnel de chaque épreuve fait apparaître un taux d'amortissement supérieur en cas d'organisations multiples.*

#### **1.1 - Les différents types de disciplines**

La F.F.TRI. gère officiellement par délégation du Ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports :

- Deux disciplines principales reconnues disciplines de haut niveau par la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau
  - ✓ **le Triathlon** : enchaînement de 3 disciplines que sont la natation, le cyclisme sur route et la course à pied (le Triathlon Vert est une variante où le cyclisme en VTT remplace le cyclisme sur route),
  - ✓ **le Duathlon** : enchaînement de 3 disciplines que sont la course à pied, le cyclisme sur route et la course à pied (le Duathlon Vert est une variante où le cyclisme en VTT remplace le cyclisme sur route),
- Des disciplines associées :
  - ✓ **les Épreuves des Neiges** (Triathlon et Duathlon) : enchaînement incluant le ski de fond à la place de la natation pour le triathlon et du cyclisme pour le duathlon,
  - ✓ **l'Aquathlon** : enchaînement de 2 disciplines que sont la natation et la course à pied,
  - ✓ **le Bike & Run** : enchaînement course à pied et vélo par équipe de 2 en ne disposant que d'un seul vélo,
  - ✓ **le Raid** : enchaînement pluridisciplinaire en milieu naturel où l'on retrouve d'autres disciplines que la natation, le vélo ou la course à pied (kayak, course d'orientation, escalade, ... etc.).

A l'intérieur de chacune de ces disciplines, la F.F.TRI. différencie plusieurs types d'épreuves dans sa Réglementation Sportive.

#### **1.2 - Les différents types de pratique**

Pour chaque discipline, la F.F.TRI. définit 2 types de pratiques :

### **1.2.1 - La pratique "Loisir"**

Elle se scinde en 2 parties en fonction de l'âge des concurrents.

#### **1.2.1.1 - Les épreuves "Avenir"**

Les épreuves Avenir sont réservées aux jeunes de moins de 19 ans.

Ces épreuves s'organisent habituellement en 3 vagues de départ (bien qu'il soit possible d'organiser une vague spécifique à chaque catégorie si la participation le permet) :

- une pour les très jeunes (poussin et pupille),
- une pour les "moins" jeunes (benjamin et minime),
- une pour les "plus vieux" (cadet et junior).

#### **1.2.1.2 - Les épreuves "Découverte"**

Les épreuves Découverte sont ouvertes aux catégories minime à vétéran.

### **1.2.2 - La pratique "Compétition"**

Les épreuves Compétition : de minime (Distance Super Sprint) ou cadet (Distance Sprint) ou junior (Courte Distance) ou senior (Longue Distance) à vétéran.

## **1.3 - Les différents types de formule de course**

### **1.3.1 - Formules de course liées au départ**

#### **1.3.1.1 - Départ en ligne**

Tous les concurrents partent sur la même ligne de départ. Pour des raisons logistiques liées au nombre de partants ou pour une meilleure identification de certaines populations de partants (cf. plus loin : course Master ou Féminine), des vagues de départ peuvent être réalisées. L'écart de temps entre les vagues doit être décompté.

#### **1.3.1.2 - Départ en contre la montre**

Chaque concurrent ou équipe part seul avec un écart de temps entre celui qui le précède et celui qui le suit. Les départs se font habituellement toutes les 2 minutes.

### **1.3.2 - Formules de course liées au nombre**

#### **1.3.2.1 - En Individuel**

Chaque concurrent réalise seul la totalité du parcours.

#### **1.3.2.2 - Par Equipe**

Dans ce cas l'entité individuelle n'est pas le concurrent mais un groupe de concurrent. Trois sous formules sont possibles:

- en **équipe groupée** où les équipiers qui réalisent tous la totalité du parcours, sont tenus de rester groupés jusqu'à l'arrivée. Ce type d'épreuve se déroule toujours en contre la montre. Par définition, les épreuves de Bike & Run entrent dans cette catégorie avec certaines variantes possibles.

- en **relais** où chaque équipier réalise une partie de l'épreuve avant de passer le relais à un autre équipier qui réalisera une autre partie du parcours et ainsi de suite. A noter que dans ce cas les distances sont spécifiques pour les épreuves Découvertes. Ce type de formule est néanmoins applicable sur les épreuves compétition Longue Distance mais elle réclame un agrément spécifique de la fédération.
- en **équipe relais** où chaque équipier réalise la totalité du parcours avant de passer le relais à un autre équipier réalisant lui aussi la totalité du parcours.

### **1.3.3 - Formules de course liées au terrain**

- sur route,
- sur site naturel (par exemple Triathlon ou Duathlon "Vert" où le vélo utilisé est un V.T.T.). Dans ce cas, il faut penser à adapter les distances V.T.T. à la difficulté du parcours,
- en salle ou sur stade.

### **1.3.4 - Formules de course liées à l'identification de certaines populations**

Certaines catégories de concurrents, compte tenu de leur niveau de pratique moyen, manquent d'identification. Pour cette raison, la F.F.TRI. a défini un type d'épreuve particulière visant à combler cet inconvénient. En pratique il s'agit de regrouper dans une même vague de départ la population en question et d'espacer cette vague avec un temps suffisant permettant une identification convenable.

Les populations sensibles sont les féminines et les vétérans. Le principe des courses "Master" qui s'applique à la catégorie vétéran est applicable à l'identique à la population féminine. Ce type d'épreuve fait l'objet d'une identification particulière dans le calendrier fédéral édité en début de saison.

### **1.3.5 - Formules de course originale**

Certains organisateurs couplent, par exemple, un duathlon et un triathlon. Le duathlon (en général court) se dispute la veille ou le matin et conditionne le départ en contre la montre du triathlon qui se déroule le lendemain ou l'après midi. Le premier du duathlon part en premier et les autres en fonction de l'écart suite au classement du duathlon (formule en application dans un autre sport : le biathlon).

Certains autres programment plusieurs épreuves (en général très courtes : par exemple, 2 Super Sprint) dans la journée avec établissement d'un classement global.

## **2 - les parcours**

Pour déterminer un parcours, il est nécessaire d'identifier au préalable l'aire de transition qui est un lieu :

- suffisamment grand pour accueillir les concurrents prévus et leur matériel ainsi que les spectateurs,
- proche de la sortie de l'eau et de la ligne d'arrivée (pour éviter les transferts),
- proche du lieu de retrait des dossards,
- qui remplit les conditions de sécurité du public, des départs et des arrivées des coureurs.

La position de l'aire de transition sera déterminante pour le reste des parcours. Quelques règles simples guident leurs choix :

- sélectionner le parcours le plus simple possible,
- éviter les grands axes et les chaussées et carrefours indispensables à la fluidité du trafic,
- ne pas retenir les "tourne à gauche" lorsque cela a pour conséquence de couper la circulation arrivant en sens inverse,
- proscrire le croisement des compétiteurs quel qu'il soit.

Les distances à parcourir sont codifiées dans la Réglementation Sportive de la F.F.TRI.

Les parcours cycliste et pédestre se matérialisent dans un premier temps sur carte routière ou d'état major, puis sur le terrain. Une approche sécuritaire doit déjà apparaître dans ce cahier des charges.

### **3 - le(s) organisation(s) connexe(s)**

C'est l'ensemble des organisations éventuellement associées à la manifestation (buvette, apéritif d'après course, repas, tombola, animations, etc.).

Elles ne sont, bien sûr, pas obligatoires, mais peuvent contribuer d'une part à améliorer la qualité d'ensemble de votre manifestation et d'autre part être une source de rentrée financière complémentaire.

